Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 5

Artikel: Coin du suffrage

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248576

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. LETTRE DE HOLLANDE

Vous me demandez des nouvelles du mouvement pour le suffrage féminin en Hollande.

Eh bien, voici en quelques mots où nous en sommes :

Le mouvement chez nous a commencé vers 1893. Débuts lents, ton désagréable. Personne n'en voulait. C'était, comme partout alors, la lutte de la femme *contre* l'homme, lutte ardente, souvent acariâtre, spécialement antipathique au public cultivé, et où la femme montrait ses plus mauvais côtés.

Aussi jusqu'en 1906 la ligue unique pour le suffrage féminin, la « Vereeniging », ne comptait que 2.500 membres, presque tous de l'extrême-gauche. C'était peu de chose en douze ans, dans un pays qui compte 6 millions d'habitants.

Puis est survenue la scission : 300 femmes se sont séparées de la « Vereeniging » pour former notre « Bond » qui s'efforce de rallier des sympathies dans *tous* les partis politiques, sans se rattacher à aucun d'eux en particulier. Nous admettons volontiers des hommes dans nos comités : nous voulons absolument la collaboration harmonieuse des deux sexes. Mais nous tâchons surtout d'éclairer la femme, de l'intéresser à la solution de toutes les grandes questions humanitaires et éthiques — celles auxquelles elle vouera le meilleur de son cœur et de son intelligence — dès que le suffrage aura décuplé son pouvoir.

C'est de ce moment même, quand on s'y est pris par la persuasion, *sans aucune véhémence*, que date le grand essor du féminisme : aujourd'hui, la « Vereeniging », dont le ton général est devenu beaucoup plus calme, compte 11.000 membres et 100 sections, et notre « Bond » en compte 5.500 et 70 sections, disséminées dans toutes les provinces. Nous ne sommes plus antagonistes, nous travaillons côte à côte pour le même but, bien que nos moyens soient encore un peu différents — sentant toutes que ce n'est que par notre modération que nous nous attirerons la sympathie du grand public. Ah ! si nous avions ici des suffragettes, tout serait perdu...

Il existe aussi une ligue exclusivement masculine pour le suffrage féminin, qui compte beaucoup d'adhérents.

Bref, nous pouvons être contentes du chemin parcouru depuis 1906. Notre « Seconde Chambre » ne comptait alors qu'une dizaine de membres (de l'extrême gauche) qui nous fussent acquis. Aujourd'hui, à la veille des élections, nous en comptons 34, (donc un tiers !) dont 24 appartenant aux partis modérés.

Mais ce qui frappe surtout, c'est le ton des grands journaux, qui est devenu beaucoup plus conciliant et nous est rarement hostile comme autrefois. Dans les conversations privées, on ne se moque plus guère du droit de vote des femmes.

Oui, les idées marchent... et elles ne s'arrêteront plus. Nous aurons le suffrage dans cinq ans, dans dix ans tout au plus, et cela, sans luttes vives, sans secousses — c'est notre ferme conviction !

P. DE H.

Haarlem, janvier 1913.

COIN DU SUFFRAGE

Nous réunissons sous cette rubrique, et indépendamment des articles de fond qui traitent d'une manière générale la question du Suffrage féminin, tous les renseignements, toutes les nouvelles, — bonnes ou mauvaises ! — concernant le vote des femmes, afin que l'on sache immédiatementoù trouver dans le Mouvement féministe *l'indication dont on aurait besoin à cet égard. Nous donnons en même temps un aperçu de l'état de la question dans tous les pays, faisant une revue générale, à travers trois parties du monde, des droits que possèdent à l'heure actuelle les femmes, ainsi que des moyens de travail, et de l'organisation des diverses Sociétés suffragistes. Chacun peut de cette façon, et à mesure que sont données des nouvelles, tenir ce tableau à jour.*

Etats-Unis. — Ce qui se passe dans ce pays nous intéresse spécialement, nous autres femmes suisses, étant données d'abord l'analogie de certaines formes gouvernementales entre la grande République américaine et notre Confédération; puis ensuite, certaines libertés que les mœurs, sinon les lois, concèdent aux femmes ici comme là-bas. Mais là s'arrête la ressemblance, car les femmes américaines sont bien plus avancées que nous au point de vue des droits politiques. D'abord, elles les ont demandés — ce qu'aucune de nos Sociétés n'oserait faire encore — et cela dès 1787, puis en 1848, en 1869, etc., et les noms de Lucy Stone, de Susan B. Anthony sont intimément liés à ces premières campagnes. Dès 1869, le territoire du Wyoming donnait le suffrage aux femmes, et il n'eut pas lieu de s'en repentir, car on connaît la célèbre déclaration votée en 1893 par la Chambre des représentants, et qu'il ne faut pas se lasser de citer :

« La possession et l'exercice du suffrage par les femmes au « Wyoming, dans ces vingt-cinq dernières années, n'a procuré aucun « dommage et a fait grand bien de toutes les manières. Cette inter- « vention des femmes a contribué, pour une large part, à éloi- « gner le crime, le paupérisme et le vice, ainsi que les lois violentes « et oppressives.

« Elle a procuré des élections paisibles et ordonnées, un bon « gouvernement, et le pays a atteint un degré remarquable de civi- « lisation et d'ordre public. Nous notons avec orgueil qu'après vingt- « cinq ans de suffrage des femmes, aucun comté du Wyoming n'a « besoin d'asile, que nos prisons sont presque vides, et que les crimes, « à l'exception de ceux commis par les étrangers, ont, pour ainsi « dire, disparu de l'Etat.

« Enfin, le résultat de notre expérience est tel que nous insistons « auprès de toutes les nations civilisées de la terre pour qu'elles « affranchissent leurs femmes dans un bref délai. »

En 1890, le Wyoming fut admis au rang d'Etat, mais le suffrage féminin lui avait trop bien réussi pour qu'il l'abandonnât! — En 1893, le Colorado donna à son tour le droit de vote aux femmes; l'Utah et l'Idaho suivirent cet exemple en 1896; la Californie et l'Etat de Washington, en 1911; et tout récemment (novembre 1912), l'Arizona, le Kansas et l'Orégon. Malheureusement, et contrairement à ce que nous avions annoncé d'après les premières nouvelles, la victoire n'est pas assurée dans le Michigan, des fraudes ayant été commises dans le pointage des voix, à la suite de manœuvres électorales un peu compliquées à exposer, mais que le gouverneur, M. Osborne, dénonce comme étant l'œuvre du « parti des liqueurs ». Tout ceci a causé, depuis quelques mois, une très vive agitation dans le pays, et le *Woman's Journal* du 11 janvier annonçait que l'Association pour le suffrage de cet Etat avait demandé que la question fût de nouveau soumise au vote. C'est pour les suffragistes du Michigan toute une campagne à recommencer; mais on comprend leur désir de se trouver dans une situation franche, qui mette leur succès à l'abri d'attaques et de calomnies. Enfin, le 23 janvier, les Chambres de l'Etat de New-York ont voté, à une forte majorité, une loi donnant le droit de vote aux femmes. Cette loi doit être soumise encore une fois à la prochaine législature, et sera présentée au peuple en 1915.

Il est intéressant de constater, en regardant la carte, que les Etats qui ont donné le suffrage complet aux femmes sont tous des Etats de l'Ouest, de ceux qui n'étaient, il n'y a pas même cent ans, que des prairies peuplées d'Indiens et de bisons! Mais dans beaucoup d'autres Etats, les femmes possèdent déjà le droit de vote pour les Commissions scolaires, le suffrage ecclésiastique, municipal, etc. Ce sont les Etats de l'Est et du Sud, de la Pensylvanie à la Floride, qui forment le bloc antisuffragiste le plus compact. Toutefois, la question est discutée partout, dans le Iowa, le Texas, le Montana, le Dakota, le Minnesota, les Chambres en ont été saisies. De grandes Associations se sont formées qui mènent campagne avec ardeur, et presque chaque année, les électeurs de l'un ou l'autre des 47 Etats sont appelés à se prononcer sur ce sujet. Quand les trois quarts des Etats américains seront suffragistes, de par la Constitution, ce changement engagera la Fédération tout entière. Mais cette méthode est longue, et à chaque Congrès, les Associations cherchent à agir directement sur le système fédéral par la voie du Sénat et de la Chambre.

Quels sont les résultats obtenus dans les Etats suffragistes? Un seul mot les caractérise: excellents. Partout des lois ont été votées protégeant le travail de la femme, des enfants, combattant l'alcoo-

lisme, concernant l'hygiène, les écoles, relevant les salaires féminins, augmentant les capacités civiles des femmes, etc., etc. La liste détaillée en serait trop longue à donner; voici cependant de quelles lois la première conférence législative californienne s'est occupée pour ses débuts (octobre 1912) : 1° Loi sur la réforme des prisons; 2° Loi sur la réforme des écoles (enseignement de la morale, enseignement professionnel, construction de nouveaux bâtiments scolaires); 3° Loi sur le travail des enfants; 4° Lois sanitaires (tuberculose du bétail, mesures contre les maladies vénériennes); 5° Loi sur le travail des femmes (journée de 8 heures); 6° Loi pensionnant les veuves indigentes mères de famille, etc., etc. : nous en passons un bon nombre.

Dans tous ces Etats, les Associations suffragistes n'ont pas cru leur tâche terminée parce qu'elles avaient obtenu le droit de vote: bien au contraire. Elles se sont mises à l'œuvre pour instruire les femmes de leurs devoirs de citoyennes, leur faire connaître les lois de leur pays et les y intéresser. Leur tâche est magnifique: quand sera-ce la nôtre? *(A suivre.)*

Le rôle social du féminisme [1]

Il y a quelques années, un savant allemand résumait son opinion sur la valeur sociale du féminisme en disant : « Quand « je reporte ma pensée sur les merveilles de la civilisation mo- « derne, je suis obligé de conclure qu'elles sont exclusivement « dues à l'activité masculine. »

De son côté, une adepte du féminisne s'exprimait de la façon suivante : « Des spectacles bien différents nous suggèrent « souvent, à nous autres femmes, des conclusions différentes. « Lorsque des soldats défilent devant nous en rangs serrés, « lorsque le flot des ouvriers s'échappe de l'usine, une pensée « involontaire s'impose à notre esprit : Chacun de ces hommes « n'est-ils pas le fils d'une mère, nourri et élevé au prix de mille « peines, avec force soucis. Et pourtant combien sa valeur est « estimée à bas prix dans notre état social ! »

Ces deux conceptions renferment en substance toute la question féministe. Nous assistons aujourd'hui à un développement de grande envergure, à des conquêtes techniques de plus en plus merveilleuses. Sous nos yeux, la richesse s'accroît, les efforts de l'homme aspirent avec une énergie grandissante à dominer les forces naturelles, et à augmenter la production industrielle. Mais au contraire, la vie humaine, sa naissance, sa formation intérieure, sa fin, sont cotées au plus bas. La machine inanimée est traitée avec bien plus de ménagements que la machine vivante. Nous ne nous lassons pas d'inventer et de perfectionner les moyens de communications. Nous améliorons la marche des trains, nous cherchons à relier entre eux les pays les plus éloignés par les fils du télégraphe et du téléphone. Mais les rapports entre les hommes ne sont devenus ni meilleurs ni plus faciles. Bien au contraire. Nos ancêtres connaissaient beaucoup mieux que nous les besoins et les aspirations de leurs concitoyens. Les conflits, la lutte acharnée des intérêts se sont substitués aux relations patriarcales d'autrefois.

J'essaierai d'illustrer par quelques exemples concrets cette interprétation de la vie contemporaine.

Chaque année voit naître en Allemagne 300.000 enfants qui meurent dans les premiers douze mois de leur existence, parce que leurs mères se sont surmenées jusqu'à la veille de leurs couches, parce qu'elles n'ont ni pu ni su donner à leurs bébés les soins nécessaires. Combien de forces dépensées en pure perte, nous ensevelissons avec ces pauvres petits ! Ailleurs nous voyons des milliers d'enfants dépérir lentement, condamnés à la débilité physique et morale, souvent à une déchéance incurable, par une alimentation insuffisante, par des logements insalubres, et par les contagions néfastes de la rue. Que de jeunes forces amoindries, que d'existences rendues inaptes à la lutte pour la vie ! Jetez les yeux sur ces adolescents, filles et garçons, que la loi qualifie de jeunes ouvriers et traite en conséquence, et qui sont astreints à gagner leur vie dès leur quatorzième année. Plusieurs ont déjà perdu un membre, parce qu'ils sont attelés, du matin au soir, à des machines qui réclament une attention et une concentration soutenues, difficiles à obtenir même des adultes, et qu'il est impossible d'exiger d'êtres aussi jeunes. Voyez ces jeunes filles, qui donnent leur jeunesse à un travail malsain ou trop prolongé, et lui sacrifient souvent leur droit sacré à la maternité. En voici d'autres, livrées sans protection aux pires dangers moraux par l'insouciance de leurs patrons. Combien de créatures humaines riches en promesses dont l'âme et le corps sont en péril ! Puis il y a ces milliers de nécessiteux, d'incapables, d'hommes sans abri et sans patrie, que le flot mouvant des conditions économiques chasse de côté et d'autre, existences brisées, épaves de douloureux naufrages. Peut-être ont-ils perdu toute valeur industrielle : mais n'en sont-ils pas moins encore des êtres humains ? n'ont-ils plus de désirs ni d'espérances ? et leur âme encore vibrante ne demande-t-elle pas à être consolée et fortifiée ?

. . . . . .

Dans ces conditions le devoir de la femmme n'est-il pas tout indiqué, et n'acquerra-t-elle pas en le remplissant une valeur positive à l'égard de la société ?

En effet, si nous réclamons des facilités nouvelles de développement et d'épanouissement, c'est en vue d'une meilleure adaptation à l'activité sociale. En posant comme principe que notre mission doit dépasser les limites du foyer domestique, nous ne songeons pas seulement à obtenir ce qu'on est convenu d'appeler des droits nouveaux. Non, nous sommes sûres de contribuer aux biens supérieurs, aux aspirations, aux travaux qui constituent la véritable richesse de l'humanité. Nous savons que certaines tâches déterminées sont plus conformes à notre nature qu'à celle des hommes et que, par le fait de nos aptitudes, nous pouvons, en nous rendant utiles dans la vie publique, l'enrichir d'éléments précieux ! Avec beaucoup de justesse, Oda Olberg a dit : « Le trait essentiel de la « nature du féminisme, c'est l'importance qu'elle donne à « la vie humaine ». Ainsi que la mission naturelle de la femme est de créer la vie, sa mission sociale semble être de conserver la vie, de réagir contre le gaspillage et la destruction des existences humaines. Elle seule pourra conférer de nouveau une valeur à l'individu, que les forces économiques s'emploient trop souvent à paralyser ou à broyer.

. . . . . .

Il a toujours été admis que le soin des malades et des indigents offrait au dévouement féminin un champ tout préparé. Celui qui s'ouvre pour nous aujourd'hui, c'est l'amélioration de la vie de l'humanité en y faisant entrer plus de justice.

Voici quelques uns des points qui appellent notre attention : perfectionnement de l'instruction professionnelle, lutte contre les maladies qui déciment nos populations et contre les ravages de l'alcoolisme ; surveillance et inspection plus efficaces des logements. Nous revendiquerons une place dans les administrations scolaires. Nous nous efforcerons de faire toujours davantage participer la classe ouvrière aux bienfaits de la culture

[1] Nous publions ici quelques extraits d'un des plus remarquables discours prononcés au Congrès de Berlin en 1912.